



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

5 SEPTEMBRE 2025

Ordre du jour

Bilan moral.....	2
Bilan sportif.....	4
Bilan financier.....	7
Bilan commission jeunes.....	9
Bilan commission sponsor.....	12
Tarifs licences 2024/2025.....	13
Élection du Conseil d'Administration.....	14

Présents : Franck, Philippe, Jérôme, Théo, Christian, Jean-Paul, Stéphane, Yanis, Benoît, Camille, Vincent, Pierre

Excusés : mairie, Joël (procuration), Christophe (procuration), Émilie (procuration), Romain, Lilian



BILAN MORAL

Je tiens tout d'abord à remercier la mairie d'être présente ce soir. Son accompagnement continu permet de maintenir le club en bonne santé : maintien de la subvention de 800 €, entretien régulier de la cancha et en prévision des compétitions, mise à disposition de la Halle au Gras pour l'entraînement des jeunes et le Frontball, autorisation de débit de boisson pour les événements sportifs. Le club a sollicité les mairies d'où sont originaires certains de ses membres. Pour les demandes de subventions, les mairies de Sainte-Marie et Montiron ont répondu favorablement et complètent ainsi la subvention de la mairie de Gimont d'un montant de 150 €. Le club de l'USAL a gracieusement mis à disposition son minibus pour les déplacements des jeunes. Le café l'Alsace continue de nous accueillir pour nos Assemblées Générales.

Le club compte aujourd'hui 45 membres : 13 jeunes, 16 adhérents et 16 licenciés adultes. Le club possède une stabilité remarquable, et est un club reconnu tant par ses résultats sportifs que par la convivialité de ses membres.

Le club est présent dans les instances de notre sport avec la volonté de donner la voix aux petits clubs et faire vivre notre discipline principale, la pelote gomme pleine place libre.

Cela fait presque deux ans que j'ai pris la succession de Benoît MASSAT à la présidence. Mon mandat est d'épauler Antonin et Camille, secrétaire et trésorier, qui ont souhaité s'investir dans l'animation du club afin de rendre ce que le club leur avait offert depuis leur arrivée en 2008 à l'école de pelote. La modernisation de la gestion administrative a permis d'organiser des événements payables sur internet, maintenir à jour le site <https://esgpelote.fr> et proposer une boutique en ligne.

Au mois de septembre, c'était la repise avec l'Assemblée Générale, le Forum des Associations et le début du Trophée de l'Armagnac avec 4 équipes engagées pour le club. La première équipe issue de la nouvelle génération de jeunes de l'école de pelote a fait son entrée dans les compétitions adultes. Un règlement d'occupation de la cancha a été établi afin d'équilibrer les créneaux sur la semaine.

Au mois d'octobre, le club a remporté le Trophée de l'Armagnac en 4ème série. L'état de notre cancha n'a pas permis d'organiser les finales à Gimont comme initialement prévu. Année olympique oblige, les Assemblées Générales du Comité du Gers et de la Ligue Occitanie ont porté à leur tête de nouveaux présidents.

Au mois de novembre, cinq équipes gimontoises étaient engagées en Championnat du Gers en mur à gauche. Le club a remporté le championnat en 2ème série. Le voyage au Pays Basque a été annulé faute de candidats.

Au mois de décembre, l'école de pelote participait à une rencontre internationale de 1-Wall à Toulouse. La main nue, avec le Frontball, est un objectif prioritaire pour les jeunes. Deux équipes gimontoises étaient engagées en championnat d'Occitanie en mur à gauche.

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



Au mois de janvier, l'Assemblée Générale a connu une présence record (22 votants sur 44 membres). Neuf équipes gimontoises étaient engagées en Championnat du Gers en place libre, avec le retour à la compétition de Benoît MASSAT, après un an d'absence.

Au mois de février, le Championnat d'Occitanie en mur à gauche vétéran prévu à Condom a été annulé. La Ligue d'Occitanie propose une grande concertation auprès des clubs formateurs. Suite à l'annulation du championnat en place libre 2024, c'est un signe encourageant pour l'organisation et la coordination de rassemblements en 2025 qui pourront attirer et faire progresser nos jeunes.

Au mois de mars, la mairie a proposé de démausser le sol et colmater les fissures avec un produit spécifique.

Au mois d'avril, le club a remporté le Championnat du Gers en place libre en 1ère série pour la première fois. Cette année encore, le nombre d'équipes engagées était à la baisse au niveau départemental et préoccupe les instances de notre sport. Le Comité du Gers a proposé un questionnaire sur les problématiques d'engagement en compétition. L'école de pelote proposait son rendez-vous annuel à Arette pour participer au stage départemental.

Au mois de mai, la section féminine a organisé une rencontre avec les clubs d'Auch et Mirande. Quelques semaines plus tôt, Ylan terminait sa saison à la suite d'un grave accident.

Au mois de juin, le tournoi du club n'a pas été organisé. La Fête des Étoiles a clôturé la saison des bénévoles.

Au mois de juillet, les équipes gimontoises engagées en Championnat de France Nationale B ont fait briller les couleurs du club jusqu'en parties de poules et huitième de finale respectivement. L'école de pelote a participé aux Championnats de France de Frontball.

Sur l'ensemble de la saison, je tiens à remercier tous les licenciés et adhérents qui ont fait briller les couleurs du club tant au niveau sportif que dans le comportement. Le respect de l'éthique est un axe important pour le bureau actuel et j'apprécie que ce message ait été entendu, appliqué et relayé. Je remercie les bénévoles qui ont permis que tous les événements aient pu se dérouler dans les meilleures conditions.

Je termine ce bilan avec une pensée spéciale pour Benoît et Ylan que j'espère revoir rapidement sur les canchas.

Vote : le bilan a été voté à l'unanimité



BILAN SPORTIF

Trophée de l'Armagnac

3ème série

BONALDO-ARANCINI (demi finale)

4ème série

MARIGO-LARTIGUE (champions)

MARAUD-APARICIO (demi-finale)

FONTANA-COSSALTER (poules)

Championnat du Gers mur à gauche

2ème série

THORNARY-THORNARY (champions)

3ème série

FONTANA-REUX (demi finale)

MARIGO-LARTIGUE (poules)

4ème série

BAYLAUCQ-MARAUD-COSSALTER (demi finale)

CAUSSE-APARICIO (demi finale)

Championnat Occitanie trinquet

3ème série

THORNARY-DAVAN (huitième de finale)

Championnat Occitanie mur à gauche

2ème série

THORNARY-THORNARY (quart de finale)

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



3ème série

BAYLAUCQ-FONTANA (barrages)

Championnat Gers place libre

1ère série

DUPRE-GANS (vainqueurs)

THORNARY-THORNARY (finale)

2ème série

MASSAT-REUX-THORNARY (troisièmes)

SINDE-NADAL-DARDENNE (sixièmes)

3ème série

BAYLAUCQ-BONALDO (forfait)

4ème série

LARTIGUE-MARIGO (finale)

FONTANA-CAUSSE (quart de finale)

MARAUD-COSSALTER (quart de finale)

5ème série

ROUCOLLE-LARTIGUE (finale)

Championnat Occitanie place libre

1ère série

DUPRE-GANS (cinquièmes)

THORNARY-THORNARY (huitièmes)

4ème série

BAYLAUCQ-FONTANA (demi finale)

Championnat France place libre

Nationale B

DUPRE-GANS (huitième de finale)

ESG PELOTE BASQUE – 32200 GIMONT – contact@esgpelote.fr – 06 72 69 83 17

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W321001869 à la préfecture du GERS – N° SIRET 509 492 005 00012 – Association déclarée

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



THORNARY-THORNARY (poules)

Tournoi Masseube

3ème série

MARIGO-LARTIGUE (barrages)

5ème série

ROUCOLLE-LARTIGUE (finale)

Tournoi Mirande

1ère série

MARIGO-LARTIGUE (barrages)

Vote : le bilan a été voté à l'unanimité

ESG PELOTE BASQUE – 32200 GIMONT – contact@esgpelote.fr – 06 72 69 83 17

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W321001869 à la préfecture du GERS – N° SIRET 509 492 005 00012 – Association déclarée

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



BILAN FINANCIER

CHARGES	2024/2025	Prévisionnel 2024/2025	Prévisionnel 2025/2026	PRODUITS	2024/2025	Prévisionnel 2024/2025	Prévisionnel 2025/2026
60 – Achats				60 – Recettes Propres			
Tournoi	0,00 €	800,00 €		Tournoi	80,00 €	1 500,00 €	
Finales départementales	183,54 €			Finales départementales	165,00 €		
Matériel pour revente	0,00 €	300,00 €	750,00 €	Matériel pour revente	144,00 €	300,00 €	500,00 €
Buvette	98,74 €	200,00 €	200,00 €	Buvette	0,00 €	50,00 €	50,00 €
Voyage	300,00 €	1 300,00 €		Voyage	300,00 €	1 000,00 €	
62 – Services				74 – Subventions			
Assurance	280,45 €	300,00 €	300,00 €	Communes	950,00 €	900,00 €	950,00 €
Internet	54,53 €	100,00 €	100,00 €	État (FDVA)	0,00 €	500,00 €	
Frais mission/réception/déplacement	298,31 €	480,00 €	360,00 €				
Développement de la pratique sportive	0,00 €	100,00 €					
65 – Gestion Courante				75 – Gestion Courante			
Licences	1 160,00 €	1 400,00 €	1 200,00 €	Licences	1 580,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Redevances Comité Départemental, Ligue	380,00 €	600,00 €	500,00 €	Adhérents	120,00 €	200,00 €	200,00 €
École de pelote	1 475,30 €	1 200,00 €	700,00 €	École de pelote	300,00 €	500,00 €	500,00 €
66 – Charges Financières				76 – Produits Financiers			
Banque	34,01 €	120,00 €	40,00 €	Banque	0,58 €	50,00 €	50,00 €
67 – Charges Exceptionnelles				77 – Produits Exceptionnels			
Dons	300,00 €	100,00 €	100,00 €				
TOTAL	4 564,88 €	7 000,00 €	4 250,00 €	TOTAL	3 639,58 €	7 000,00 €	4 250,00 €
	-925,30 €						

Tout d'abord l'état de nos comptes :

- 4 047,29 € sur le compte courant
- 3 102,50 € sur le livret A et compte titre
- 305,16 € de fond de caisse

soit environ 7 500 €.

C'est un déficit d'un peu moins de 1000 € sur l'année sportive 2024/2025. Deux raisons majeures à ce déficit :

- Le tournoi du club n'a pas été organisé ;
- La subvention « Fonds de Développement de la Vie Associative » n'a pas été attribuée.

Nous n'avons pas organisé les finales départementales à Gimont. Nous ne sommes pas rentrés dans nos frais (déficit de 18,54 €).

Nous avons vendu du matériel acheté par l'équipe précédente (bénéfice de 144 €).

Aucun événement n'a fait tourner la buvette (déficit de 98,74 € mais fond de caisse non comptabilisé).

Nous avons été optimiste sur l'augmentation des licences (17 % de surestimation).

Les autres dépenses du club ont été la souscription à l'assurance et au différents abonnements pour assurer la numérisation de la gestion du club, des frais de mission, de déplacements notamment aux

ESG PELOTE BASQUE – 32200 GIMONT – contact@esgpelote.fr – 06 72 69 83 17

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W321001869 à la préfecture du GERS – N° SIRET 509 492 005 00012 – Association déclarée

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



différentes AG départementale et régionale. On peut y ajouter enfin un don habituel au Téléthon lors de l'événement organisé par le club de Mirande.

Je tenais aussi à remercier les mairies de Gimont, de Sainte Marie et de Montiron, qui continuent à soutenir notre association en nous attribuant une subvention de respectivement 800 €, 100 € et 50 €.

L'école de pelote gère son budget intégré dans la comptabilité du club. Les gros postes de dépenses sont l'achat de matériel (998,24 €) et la participation au stage départemental à Arette (400 €). Nous n'avons perçu la participation de toutes les familles pour le stage départemental.

Pour finir en parlant de l'année sportive à venir, nous prévoyons de rester sur le même schéma financier avec quelques ajustements pour un budget prévisionnel réduit de 40 %.

Vote : le bilan a été voté à l'unanimité



BILAN COMMISSION JEUNES

Présentation

L'école de Pelote se compose de 13 jeunes répartis en 2 Groupes de niveaux

6 jeunes en Groupe 1 et 7 en Groupe 2 qui est composé de M16 et M19

Les M19 étant considérés hors école de pelote ; ils intègrent néanmoins les heures d'entraînement de l'école

A noter : nous avons une féminine Camille Bergugnat, qui a intégré l'école de pelote cette année.

Les entraînements ont lieu :

Le mercredi de 16h à 17h pour le Gr1 et le 17h à 18h30 pour le Gr2,

Le samedi de 10h à 11h pour le Gr1 et de 11h à 12h30 pour le Gr2,

Nous sommes 3 Educateurs, Éric, Franck et Pierre, tous les 3 diplômés

En période hivernale nous jouons le mercredi à la halle au Gras mais aussi les samedis si besoin de repli météo

Les jeunes pratiquent essentiellement la Pala et le FrontBall

Nous menons des initiations à Joko Garbi, Paleta cuir, Paleta gomme creuse

Nous planifions au moins une sortie mois qu'elle soit sous forme d'initiation, stage, rassemblement ou compétition.

A savoir que Joël Collongues d'AUCH a pris en charge les mercredis après-midi Yanis et Théo en les amenant avec ses jeunes à la Paleta cuir à Lafitolle. Nous l'en remercions vivement.

Sportif

Septembre : Participation de Yanis Maraud et Ylan Cossalter au tournoi de l'Armagnac associés respectivement à Franck et Éric.

Le 20/10/2024, Initiation au One Wall Aux Argoulets, spécialité de balle au mur similaire au FrontBall mais plus rapide car pratiquée avec balle creuse. Initiation menée par Guillaume KERRIEN du Tolosa Gaelic.

Le 31/10/2024, stage Paleta Cuir pour les M16 et M19 au Mur à Gauche de Lafitolle. Stage mené par la commission jeunes du Gers.

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



Le 16 et 17 Novembre Participation au Championnat Paleta Gomme Adultes à Condom. : 2 équipes en 4ème série, les 3 joueurs M19 (Yanis Maraud, remplacé par Sébastien Baylaucq en quart) / Ylan Cossalter et Théo Causse / Franck Aparicio)

Le 8 décembre : participation au Tournoi Européen de One Wall à Toulouse. Yanis Maraud remporte le tournoi adulte débutant face à un Espagnol.

Le 8 décembre et le 23 février : Participation au rassemblement des écoles de Pelote du Gers au Mur à Gauche à Condom

Le 23 décembre aux Argoulets , Noel de l'école de Pelote

Janvier : participation des M19 avec Éric Fontana au championnat 4ème série du Gers

Du 22 au 24 avril, stage jeunes à Arette organisé par la commission jeune du Gers.

Le 18 mai, Tournoi open FrontBall Gers à Mirande, participation des M16 et M19, Yanis Maraud finaliste.

Le 25 mai à Mirande, Rassemblement jeunes Gers en Place Libre à Pala gomme pleine

Le vendredi 13 juin, participation de l'école à la fête des étoiles.

Le 14 juin à Tarbes, rencontres à FrontBall contre le club des Landes Pays d'Orthe Main Nue

Le 5 juillet, Championnat de France FrontBall à Orthevielle (Landes) catégorie M16, Mattéo Angeloni et M19, Yanis Maraud et Théo Causse.

Bilan de la saison

Un effectif stable par rapport à l'année dernière qui nous permet de maintenir 2 groupes de niveaux. 3 jeunes M19 très motivés qui continuent leur progression, le bilan de cette saison est positif. Les 3 éducateurs que nous sommes nous permettent de maintenir 2 séances d'entraînements par niveaux avec un taux de présence des jeunes aux séances positif.

Le FrontBall devient une spécialité importante sur l'école et les M19, elle nous permet de jouer sans coupure l'hiver et lors de mauvaises météo mais elle apporte aussi du développement en motricité et gestuelle très intéressant pour les jeunes sans oublier l'aspect ludique.

Les perspectives pour la nouvelle saison sont néanmoins inquiétantes concernant le nombre de jeunes car la plupart des M16 ne continue pas. Les autres écoles du Gers sont aussi en baisse voir possible arrêt comme Masseube. La Ligue Occitanie a du mal à rassembler et planifier des évènements.

Pour combler la chute d'effectif, nous avons proposé à la communauté des communes d'intervenir sur les centres aérés du secteur en visant la population des 7 – 10 ans.

ESG PELOTE BASQUE – 32200 GIMONT – contact@esgpelote.fr – 06 72 69 83 17

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W321001869 à la préfecture du GERS – N° SIRET 509 492 005 00012 – Association déclarée

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



Enfin Je tiens à remercier Éric et Franck pour leur implication chez les jeunes sans eux le contenu ne serait pas celui présenté cette année.

ESG PELOTE BASQUE – 32200 GIMONT – contact@esgpelote.fr – 06 72 69 83 17

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W321001869 à la préfecture du GERS – N° SIRET 509 492 005 00012 – Association déclarée



BILAN COMMISSION SPONSOR

Dossier de sponsoring

Le dossier de la saison 2017 peut servir de base pour en éditer un nouveau. Jean-Paul est en attente pour démarcher.



TARIFS LICENCES 2024/2025

La proposition :

- 20 € adhérents
- 40 € licenciés jeunes (M10, M12, M14, M16, M19)
- 60 € licenciés adultes

a été soumise au vote.

Vote : la proposition a été votée à l'unanimité



ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Antonin et Camille étant amenés à déménager en 2026, les postes de secrétaire et trésorier seront vacants. Vincent ne souhaitera alors plus assurer la présidence.

Un fonctionnement minimal a été proposé en attendant la prochaine Assemblée Générale :

- Vincent s'occupe uniquement de la prise de licence et de l'inscription aux compétitions ;
- L'école de pelote présente un budget pour fonctionner en autogestion.

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



ÉMARGEMENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 SEPTEMBRE 2025

NOM	PRÉNOM	SIGNATURE	RECOT. PROCURATION	IDF
ANGELONI	Matteo			
APARICIO	Franck			
ARANCINI	Philippe			
BAYLAUCQ	Sébastien			
BERGUGNAT	Camille			
BONALDO	Jérôme			
BOUSSIERES	Christophe			
BOYER	Mathéo			
CASAVIEILLE	Frédéric			
CAUSSE	Théo			
COLLEONI	Jean-Marc			
COMERE	Noah			
COSSALTER	Noa			
COSSALTER	Ylan			
DARDENNE	Tom			
DAZZAN	Tito			
DE LAGUSIE	Jean			
DUSSET	Jean-François			
FERRANDO	Timaël			
FINAZZI	Christian			
FONTANA	Eric			
GANS	Romain			
GARRAIA	Virginie			
GOUANELLE	Laure			
GRANGE	Stephan			
GROGNIER	Alex			
LABORIE	Jean-Paul			
LAFONTAN	Emilie			
LARTIGUE	Stéphane			MARIGO Christophe
LASSERRE	Jean-Marie			
MARAUD	Yanis			
MARIGO	Christophe			
MASSAT	Benoît			
MAURAN	Loïs			
MIRGON	Christophe			
MUZAS DUCOURNAU	Imanol			
NADAL	François			
ROCCIA	Gwénaëlle			
REUX	Joël			
SINDE	Lilian			
SOULDADIE	Patrick			
THORNARY	Antonin			
THORNARY	Camille			
THORNARY	Vincent			LAFONTAN Emilie
VIE	Pierre			
Membres: 45		Votants:	Quorum: 12	

ESG PELOTE BASQUE – 32200 GIMONT – contact@esgpelote.fr – 06 72 69 83 17

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W321001869 à la préfecture du GERS – N° SIRET 509 492 005 00012 – Association déclarée

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W321001869 à la préfecture du GERS – N° SIRET 509 492 005 00012 – Association déclarée